

pour me mouïller jusqu'aux genoux. Nous nous rendîmes sept dans la maison d'un habitant où le curé est en pension, ayant quatre paroisses (1) à desservir successivement, ce qui l'empêche d'avoir une demeure fixe. Nous le trouvâmes avec un autre ecclésiastique, qui par un transport de zèle fit demander à Monseigneur de suivre ce missionnaire quoiqu'il ne fut pas prêtre pour s'exercer à la manière du pays, et partager avec lui les fatigues apostoliques qui sont beaucoup plus grandes en cet endroit que dans toutes les autres cures françaises qui n'ont ordinairement que deux lieues de longueur pendant que celle-ci en a douze, sans compter que dans sa largeur il faut passer la grande Rivière pour desservir une île (2) ou il y a plusieurs habitants dont le chef vint à notre vaisseau pour demander un prêtre à Monseigneur de la part de tous ses compatriotes, promettant de le nourrir et de l'entretenir. Ces pauvres gens me firent compassion, et si Monseigneur eut eu intention d'y envoyer aussitôt quelqu'un, je me serois volontiers présenté à lui pour cette mission, mais la Providence et la bonté dont Monseigneur m'a toujours donné des marques me destinoient quelque chose de meilleur, peut-être pour mes pechez n'i étant que trop bien, comme nous verrons dans la suite.

“ Pour revenir à notre promenade, ces deux ecclésiastiques nous reçurent de leur mieux et nous donnèrent un petit souper, qui remit la joye dans le cœur de deux gard (3) qui avoient été incommodés du mal de mer dans cette petite caravane. Nous les quittâmes sur les dix heures du soir et nous étant embarqués, nous nous rendîmes à une heure aprez minuit à notre vaisseau, où je fus complimenté à la pointe du jour sur le beau temps que j'avois choisi pour me promener. Le 11 à la faveur d'un bon vent et de la marée, nous passâmes le Gouffre heureusement. Il semble que le vent ne nous avait été donné que pour cela, car presque aussitôt il nous falut jeter l'ancre. Le 12 nous fîmes mouïller au pié de la traverse (4) à 11 lieues de Québec, autre passage difficile, qu'on ne fait qu'à marée haute et vent favorable. Plusieurs personnes ennuyées de ces lenteurs, avoient profité des chaloupes et des canots qui venoient de Québec et des lieux circonvoisins, pour nous porter des rafraîchissements et s'étoient retirées à la ville ; la maladie qui augmentait de plus en plus dans le vaisseau, et qui ayant

---

(1) L'Islet, Saint-Jean-Port-Joly, les Eboulements, la baie Saint-Paul ?

(2) L'île aux Coudres. Elle n'a reçu de colons que vers 1720. Ses registres datent de 1750. Durant ces trente années, elle formait partie de la paroisse de la baie Saint-Paul.

(3) Le manuscrit est déchiré à cet endroit.

(4) A l'extrémité inférieure de l'île d'Orléans, vis-à-vis le cap Tourmente. Ce cap fait la limite nord de la paroisse de Saint-Joachim.